

Paris, le 16 septembre 2009

« FILIERIS », une marque pour l'offre de santé du Régime Minier

Le Régime de Sécurité Sociale des Mines crée la marque FILIERIS *la santé en action*, pour l'ensemble de son offre de santé. Accessible à tous sans dépassement d'honoraires, cette offre de santé assure une prise en charge globale, sanitaire et médico-sociale, du patient intégrant la prévention et le dépistage, les soins et leur suivi dans des structures adaptées ou à domicile.

Le Régime de Sécurité Sociale des Mines vient de créer une marque spécifique pour son offre de santé : FILIERIS, *la santé en action*. Cette marque regroupe l'ensemble de ses structures de soins (centres de santé, établissements hospitaliers, de soins de suite et réadaptation, établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes), ses services de soins à domicile et ses services d'aide à la personne. Accessibles à tous quel que soit le régime de sécurité sociale, les structures de santé FILIERIS respectent les tarifs conventionnels et leurs patients sont dispensés d'avance de frais.

► Une prise en charge globale du patient

FILIERIS, c'est un accompagnement sur la durée, centré sur la santé et pas seulement sur les soins, et piloté par le médecin traitant selon un parcours personnalisé. C'est une offre complète, depuis la promotion de la santé, la prévention, le dépistage et l'éducation thérapeutique, jusqu'aux soins à domicile et aux services à la personne en passant par les soins hospitaliers et la réadaptation. C'est aussi un maillage de proximité, regroupant près de 6.000 professionnels qualifiés, convaincus d'être plus efficaces en filière qu'en séquences isolées.

► Des structures sanitaires diversifiées

FILIERIS regroupe sous sa marque des structures telles que :

- centres de santé polyvalents : médecine générale et soins infirmiers, médecine spécialisée et activités paramédicales, kinésithérapie,
- laboratoires d'analyses médicales,
- centres de santé dentaire,
- laboratoires de prothèse dentaire,
- centres d'optique,
- services de transports sanitaires,
- établissements sanitaires et médico-sociaux : soins de suite et de réadaptation, maisons de santé et de cure médicale, structures d'hébergement temporaire,
- établissements hospitaliers de court et moyen séjour,

- établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,

Ainsi que des services de proximité :

- Des services de soins infirmiers à domicile,
- Des services d'aide à domicile : auxiliaires de vie et aides ménagères.

Depuis 2005, les structures de santé du Régime Minier, autrefois réservées aux mineurs et à leur famille, sont ouvertes à l'ensemble de la population. C'est dans cet esprit d'ouverture et avec le soutien des Pouvoirs Publics que le Régime de Sécurité Sociale dans les Mines a choisi de se doter d'une marque forte : FILIERIS, *la santé en action*. Cette évolution ne change évidemment en rien la prise en charge des affiliés du Régime Minier.

Contact Presse

Claire Falcetta

Tel : 01 45 66 36 59 - Mail : lacom.canssm@secumines.org

www.filieris.fr

Le Régime de Sécurité Sociale des Mines

Régime spécial créé en 1946, le Régime des Mines a deux missions :

- gérer l'assurance maladie et la retraite des mineurs
- assurer une prise en charge globale des prestations de santé accessible à tous.

Le Régime de Sécurité Sociale des Mines est composé d'une Caisse Autonome Nationale (CANSSM) et de 7 Caisses Régionales (les Carmi).